

Appel à propositions

Prix du Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire et de Women Have Wings pour l'apprentissage par les pair-e-s des OSC :
Reconnaître les contributions et promouvoir l'apprentissage par les pair-e-s entre les organisations de la société civile travaillant sur les femmes, les jeunes, la paix et les questions humanitaires

Ouverture de l'appel : 19 juillet 2021.

Date limite de soumission : 31 août 2021 (6 semaines).

1. À propos du Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire (WPHF)

Composé de représentant-e-s de donateurs, d'organismes des Nations Unies et d'organisations de la société civile (OSC), le WPHF est un mécanisme global de financement commun qui vise à stimuler une augmentation significative du financement de la participation, du leadership et de l'autonomisation des femmes dans les processus de paix et de sécurité et l'action humanitaire. Le WPHF est un mécanisme de financement flexible et rapide visant à renforcer la capacité des femmes à prévenir localement les conflits et à faire face aux crises. L'objectif de la théorie du changement du WPHF est de contribuer à des sociétés pacifiques et égalitaires. Depuis son lancement en 2016, WPHF a soutenu plus de 400 OSC et est présent dans 25 pays.

Conformément à son mandat de servir de centre global de connaissances pour les OSC qui répondent aux crises, le Secrétariat du WPHF a lancé en 2020 une [communauté de pratique globale](#) favorisant un espace en ligne dynamique et collaboratif permettant à ses partenaires de la société civile d'être en contact, de partager des bonnes pratiques et d'approfondir leurs compétences. S'appuyant sur les efforts de la communauté de pratique, le **centre d'apprentissage global du WPHF** (en anglais, Global Learning Hub ou L-HUB) vise à accélérer les synergies et bâtir des relations solides entre les femmes leaders pour soutenir leurs capacités individuelles et le développement institutionnel de leurs organisations. L'un des principaux domaines d'action du L-HUB est l'apprentissage par les pair-e-s entre des OSC partageant des intérêts similaires pouvant grandement bénéficier des idées, de la vision et du mentorat de leurs pair-e-s.

2. À propos de Women Have Wings (WHW)

[Women Have Wings](#) est un fonds qui a décerné des prix à des militantes du monde entier depuis 2012. Grâce à un partenariat innovant et au généreux soutien de Women Have Wings, le WPHF reconnaîtra l'excellent travail de 10 femmes - y compris des jeunes femmes - artisanes de la paix et humanitaires, et attribuera des petites subventions de 5000 USD chacune à cinq tandems d'organisations de femmes¹ travaillant sur les femmes, les jeunes, la paix et les questions humanitaires pour soutenir l'apprentissage par les pair-e-s entre leurs organisations.

¹ Un tandem fait référence à une paire de deux personnes. Ici, chaque tandem est composé de deux femmes, dont des jeunes femmes, âgées d'au moins 18 ans. Chaque femme doit être liée à une OSC. Au total, 10 femmes, dont des jeunes femmes, de 10 OSC recevront le prix.

3. Nature et champ d'application de l'appel à propositions

L'appel à propositions a deux objectifs principaux :

- Amplifier les voix, promouvoir le travail et reconnaître la vision et les qualités de leader de dix femmes - y compris des jeunes femmes - représentantes d'OSC qui construisent la paix et répondent aux crises, en mettant l'accent sur les jeunes et l'égalité des sexes.
- Favoriser l'apprentissage par les pair-e-s, le réseautage et la solidarité entre dix OSC engagées dans la paix et la réponse aux crises mettant l'accent sur les jeunes et l'égalité des sexes.

a) Prix honorifiques

Le WPHF récompensera les efforts de 10 représentantes d'OSC travaillant pour la paix et la réponse aux crises (5 tandems de deux représentantes d'OSC). Les prix honorifiques seront une reconnaissance de la façon dont ces 10 femmes - y compris des jeunes femmes - s'engagent de manière remarquable dans la consolidation de la paix et/ou la réponse aux crises et comment elles contribuent à la mission et aux objectifs de leurs OSC. Chaque femme devra avoir au moins 18 ans et être liée à une OSC en tant que membre du personnel, bénévole, membre du conseil d'administration, etc. Les profils des 10 femmes seront promus sur les canaux de communication du WPHF dans le cadre de la campagne du WPHF « [1000 Women Leaders](#) » qui vise à soutenir 1000 femmes leaders dans 1000 communautés touchées par la crise dans le monde d'ici 2025 et à faire entendre leurs voix.

b) Subventions pour l'apprentissage par les pair-e-s

Outre le prix, chaque tandem d'OSC recevra une subvention de 5000 USD pour développer une relation d'apprentissage par les pair-e-s basée sur la confiance et la solidarité. Une relation d'apprentissage par les pair-e-s vise à échanger des expériences et des connaissances ainsi qu'à se soutenir et à collaborer pour aider l'autre OSC à s'épanouir. Chaque tandem établira un plan des objectifs et des activités de leur collaboration. Les représentantes des OSC mettront en œuvre ces activités avec leur OSC, pour que les nouvelles compétences et expériences contribuent également à renforcer la capacité institutionnelle de l'OSC. Ceci sera réalisé en impliquant plusieurs membres de l'OSC dans les activités d'apprentissage par les pair-es-es ou en veillant à ce que la représentante de l'OSC transfère les nouvelles connaissances, approches et pratiques acquises au cours du processus aux autres membres/collègues de l'OSC.

Chaque tandem comprendra au moins une OSC bénéficiaire active du WPHF² qui sera la candidate principale et au moins une organisation de défense des droits jeunes et/ou dirigée par des jeunes (l'organisation de jeunes peut être une OSC bénéficiaire du WPHF active ou ancienne).

L'OSC bénéficiaire active du WPHF peut s'associer avec une autre OSC bénéficiaire active du WPHF, avec une ancienne bénéficiaire du WPHF³ ou une autre OSC.

Il est prévu que les relations d'apprentissage par les pair-e-s impliquent 10 OSC au total, en particulier des OSC dirigées par des jeunes et des OSC de défense des droits des jeunes œuvrant pour l'égalité des sexes, la paix et la réponse aux crises. Néanmoins, les partenariats entre des femmes leaders de différentes générations ou impliquant des OSC ayant des parcours et des compétences différentes

² Un bénéficiaire actif du WPHF est une OSC qui met en œuvre un projet avec des fonds du WPHF au moment de l'appel à propositions et dont le projet se terminera après le 20 octobre 2021 pour pouvoir recevoir la subvention.

³ OSC qui a mené un projet avec des fonds du WPHF et dont le projet est clôturé au moment de l'appel à propositions ou qui se terminera avant le 20 octobre 2021.

(par exemple, entre une organisation de femmes handicapées et une organisation de jeunes) sont également encouragées.

Les activités d'apprentissage par les pair-e-s peuvent faire référence à des formations - les deux représentantes des OSC participent à un cours, ou un-e membre d'une OSC offre une formation à l'équipe de l'autre OSC -, à un soutien technique, à des visites sur le terrain, à des campagnes conjointes sur un sujet d'intérêt commun, etc. Les OSC sont encouragées à suggérer des activités de collaboration qui contribuent à l'apprentissage mutuel, au développement des capacités et à la croissance de leurs organisations (par exemple, en termes de visibilité, de rayonnement, d'influence et d'impact). Le rôle de chaque OSC dans l'apprentissage par les pair-e-s devra être clairement indiqué dans la proposition.

Le secrétariat et les points focaux du WPHF assureront un suivi avec les représentantes des OSC pour suivre les progrès et documenter les relations d'apprentissage par les pair-e-s et la façon dont elles collaborent pour transférer les compétences et les connaissances. Les représentantes des OSC partageront les plans de leur apprentissage entre pair-e-s avec les OSC et le secrétariat et les points focaux du WPHF. Enfin, les enseignements des apprentissages seront présentés lors d'une réunion en ligne à la fin du processus d'apprentissage par les pair-e-s.

4. Durée des apprentissages par les pair-e-s

Les activités d'apprentissage par les pair-e-s doivent avoir lieu dans un délai maximum de 4 mois.

5. Emplacement

Les subventions couvriront les activités d'apprentissage par les pair-es dans l'un des pays du WPHF⁴. Des collaborations transnationales sont possibles si les OSC du tandem sont basées dans deux pays différents.

6. Montant des subventions

Le WPHF fournira cinq subventions d'un maximum de 5000 USD chacune. Les fonds seront gérés par l'OSC candidate principale.

7. Admissibilité, candidature et processus de sélection

7.1. Qui est éligible pour postuler ?

Toute organisation bénéficiaire active du WPHF⁵ est éligible pour postuler en tant que candidate principale.

La deuxième OSC doit être une organisation dirigée par des jeunes et/ou de défense des droits des jeunes travaillant pour la paix et la réponse aux crises. Cette organisation peut être un bénéficiaire actif ou ancien du WPHF, mais ce n'est pas obligatoire.

⁴ Afghanistan, Bangladesh, Burundi, Colombie, RDC, Haïti, Iraq, Jordanie, Liban, Libéria, Malawi, Mali, Myanmar, Nigéria, Pacifique -Fiji, Palau, Tonga, Samoa, Îles Salomon, Vanuatu-, Palestine, Papouasie Nouvelle Guinée, Soudan, Soudan du sud, Ouganda, et Yémen.

⁵ Un bénéficiaire actif du WPHF est une OSC qui met en œuvre un projet avec des fonds du WPHF au moment de l'appel à propositions et dont le projet se terminera après le 20 octobre 2021 pour pouvoir recevoir la subvention.

Si l'organisation candidate principale est à la fois un bénéficiaire actif du WPHF et une organisation dirigée par des jeunes et/ou de défense des droits des jeunes alors la deuxième OSC peut être une organisation nationale ou locale dirigée par des femmes et/ou une organisation des droits des femmes, une organisation féministe, une organisation dirigée par des jeunes et/ou de défense des droits des jeunes ou une autre OSC travaillant pour la paix et la réponse aux crises. Les organisations communautaires à la base et locales sont particulièrement encouragées à postuler.

7.2. Dois-je être une entité/organisation légalement enregistrée pour présenter une demande ?

Seule l'OSC candidate principale doit avoir un statut juridique ou un enregistrement. La deuxième OSC n'a pas besoin d'être légalement enregistrée.

7.3. Est-ce que plus de deux organisations peuvent postuler conjointement ?

Non, seules deux OSC peuvent postuler conjointement. Les propositions comprenant plus de deux OSC seront disqualifiées.

Les OSC qui ont collaboré ou travaillé en consortium dans le passé sont éligibles, mais la priorité sera donnée aux propositions impliquant de nouveaux partenariats afin d'encourager de nouvelles opportunités d'établissement de relations et d'apprentissage.

7.4. Où pouvons-nous obtenir plus d'informations sur l'appel à propositions ?

Une session d'information en ligne sera organisée par le secrétariat du WPHF le 4 août 2021. Un email d'invitation à la session d'information sera envoyé aux OSC bénéficiaires du WPHF (anciennes et actives) grâce à la liste de distribution de la communauté de pratique du WPHF (ListServ).

8. Où, quand et comment postuler à l'appel à propositions ?

- La date limite de soumission des propositions est le **31 août 2021**.
- Les candidatures ne seront acceptées qu'en **arabe, anglais, français et espagnol**.
- Les candidatures doivent suivre le modèle de proposition et **ne doivent pas dépasser 6 pages au total**.
- Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à : emilie.vidal@wphfund.onmicrosoft.com
- Les candidatures peuvent être soumises au format .doc ou .docx. ou .pdf. Aucun autre format ne sera accepté.
- Vous recevrez un accusé de réception de la demande. Veuillez NE PAS renvoyer votre candidature sauf si vous ne recevez pas d'accusé de réception.

9. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation suivants seront pris en compte :

- La contribution des candidates à la promotion des questions d'égalité des genres, jeunes, paix et/ou de réponse aux crises et une démonstration claire que chaque représentante des deux OSC travaille en faveur et/ou défend les questions d'égalité des genres, jeunes, paix et réponse aux crises.
- Motivation pour la relation d'apprentissage par les pair-e-s et les bénéfices attendus de la collaboration (à titre d'exemples, parce que les représentantes des OSC peuvent tirer parti de leurs différences pour

obtenir de nouvelles idées et approches et/ou parce que les OSC travaillent sur des sujets similaires et/ou parce que l'apprentissage par les pair-e-s portera sur des sujets qui augmenteront l'impact des OSC).

- Description claire des actions et approches proposées, et qui démontrent comment les représentantes des OSC impliqueront ou/et faciliteront le partage des connaissances avec leurs collègues de l'OSC pour contribuer au renforcement de leurs organisations.